

PROJET PEDAGOGIQUE

Conseil Municipal des Enfants

Année 2025 / 2026



I. Objectifs généraux :

- Éveiller les enfants à la citoyenneté en les sensibilisant aux droits, devoirs et responsabilités des citoyens.
- Développer une culture démocratique en initiant les élèves au fonctionnement des institutions et à la prise de décision collective.
- Encourager l'engagement collectif et individuel à travers des projets concrets et utiles pour la communauté.
- Promouvoir des valeurs humanistes telles que la solidarité, l'inclusion, le respect de l'environnement et la tolérance.

II. Objectifs spécifiques par période :

- Période 1 : Découverte du Conseil Municipal et de la Ville
- Période 2 : Les droits de l'enfant et les valeurs de la République
- Période 3 : Devenir éco-citoyen
- Période 4 : Citoyen d'Europe et du monde

III. Compétences visées :

a) Compétences civiques et sociales :

- Comprendre les droits et devoirs des citoyens.
- Développer l'esprit critique et le respect des règles collectives.
- Travailler en groupe, écouter et respecter les opinions des autres.

b) Compétences méthodologiques :

- Apprendre à organiser un projet de A à Z.
- Prendre la parole en public et argumenter.
- Participer à des réunions, respecter un ordre du jour et prendre des décisions.

c) Compétences créatives et artistiques :

- Concevoir des supports visuels (affiches, dessins, fresques).
- Préparer des présentations orales ou artistiques.

d) Compétences linguistiques :

- Développer l'expression écrite (rédaction d'affiches, lettres, bilans).
- Travailler l'expression orale (présentations, débats).

IV. Moyens pédagogiques :

a) Supports pédagogiques :

- Fiches thématiques adaptées à chaque période (droits de l'enfant, environnement, solidarité...).
- Livrets d'activités sur la citoyenneté et le rôle des institutions.
- Vidéos éducatives courtes et adaptées.

b) Mise en situation :

- Jeux de rôle (élus, citoyens, associations).
- Simulation d'un vote ou d'une prise de décision démocratique.

c) Intervenants extérieurs :

- Rencontres avec le maire ou des élus locaux.
- Partenariat avec des associations pour des projets solidaires ou environnementaux.

d) Visites éducatives ou sorties en lien avec les projets

V. Moyens de communication :

a) En interne (école et CME) :

- Création d'un bilan trimestriel du CME
- Utilisation d'un tableau d'affichage dédié pour informer les élèves des projets et actions.

b) En externe (familles et commune) :

- Utilisation d'une boîte mail : cmebezannes@gmail.com
- Collaboration avec les associations ou services municipaux (environnement, solidarité).

c) Pour les enfants :

- Utilisation d'outils ludiques (affiches colorées, badges, diplômes).
- Organisation de cérémonies pour valoriser leur engagement.

VI. Évaluation :

a) Indicateurs de réussite :

- Implication des enfants dans les projets et leur satisfaction.
- Réalisation des projets planifiés.
- Participation des familles et de la communauté lors des événements publics.

b) Outils d'évaluation :

- Évaluation participative lors d'une séance dédiée (retours des élèves sur leurs apprentissages et expériences).
- Analyse des productions des élèves (affiches, bilans écrits, supports créés).
- Feedback des intervenants et des familles.

VII. Ressources nécessaires :

- Matériel éducatif : Sacoche citoyenne (contenant une écharpe tricolore, clé USB et d'autres goodies), livrets pédagogiques, vidéos, matériel créatif (feuilles, crayons, peinture).
- Logistique : Salle de réunion mairie, matériel pour les projets.
- Partenariats : Avec des associations locales (environnement, solidarité) et les services municipaux.